LE MAGHREEB FACE AUX DEFIS DE LA MONDIALISATION : l'indispensable axe Algérie-Maroc

QUELLES CONSEQUENCES SUR LE MAGHREB La crise européenne nous a révélé les carences d'une construction économiques et monétaires boiteuses. Nous sommes fiers d'avoir proposé en 2010, avant l'été meurtrier de 2011, une monnaie commune maghrébine, devant cohabiter avec les monnaies nationales. Actuellement aussi bien les dirigeants européens que les experts parlent des nécessaires convergences économiques pour parachever l'Union monétaire. Le titre de mon ouvrage est justement intitulé : « Algérie et Maroc : quelles convergences économiques ? »

Les pays du Maghreb subiront les retombées négatives de cette crise européenne et mondiale ; le Maroc et la Tunisie subiront la baisse de la demande de leurs produits agricoles, agro-alimentaires et autres produits manufacturés, d'un reflux des rentrées touristiques et d'une diminution des transferts de leurs travailleurs résidant en Europe.

En ce qui concerne l'Algérie, les canaux de transmissions sont multiples. Le premier danger qui guette le pays est la perte d'une partie de ses réserves de change. En demandant aux créanciers de la Grèce de renoncer à 50% de leurs créances (perte sèche sur la moitié des obligations publiques), les Etats européens ont signifié aux marchés qu'ils ne garantiront plus l'infaillibilité d'un des membres de l'Union Européenne. L'Algérie, d'après certaines estimations disposent de 40 Mds de \$ d'obligations souveraines européennes, en cas de faillite des grands pays comme l'Italie, l'Espagne et effet de dominos la France et même l'Allemagne, pourrait perdre une partie ou la totalité de ses placements.

L'investissement en bons du Trésor américains n'est pas sans risque. Il n'est plus exclut que les Etats-Unis utilise le chapitre 11 et se déclare en faillite. Dans ce cas le pays de l'Oncle Sam négocierait un effacement partiel (50 à 75%) de leurs dettes auprès de leurs créanciers, parmi lesquels comptent la Chine, le Japon, les pays du Golfe et l'Algérie. IL EST INCONCEVABLE QUE L'ON CONTINUE à EXTRAIRE DE FAÇON frénétique du pétrole et du gaz pour entreposer cette masse de dollars (200 Mds de \$, d'après les dernières estimations) dans les tonneaux des danaïdes. IL VAUDRAIT MIEUX PRESERVER CES RICHESSES POUR LES GENERATIONS FUTURES ET DE RDUIRE DRASTIQUEMENT L'EXTRACTION DES HYDROCARBURES.

Par ailleurs, si la crise économique, qui est la suite logique de la crise financière, s'aggrave on n'est pas à l'abri d'un effondrement des prix du pétrole comme ce fut le cas en 2008, de 140 \$ le baril à 36 \$, alors que les importations ne cessent de croitre pour atteindre le chiffre record de 41 Mds de \$ ce qui fait le bonheur des lobbies de l'importation au dépens des producteurs.

Il y aura un ralentissement des transferts des Algériens basés en Europe car le chômage frappe essentiellement les étrangers et ceux d'origine étrangère.

Il est indispensable de développer les échanges et les investissements sud-sud dans le cadre maghrébin et avec les pays africains et arabes.

## Ce qui convient à la situation du Maghreb

Tenant compte des expériences européenne et internationale, je ne propose pas une monnaie unique maghrébine d'emblée. Celle-ci pouvant être l'aboutissement de convergences économiques et monétaires à un stade suprême et où les volontés politiques pour la consolidation de la communauté économique maghrébine soient fermement et irrémédiablement tenues.

Le fait que les monnaies des Etats du Maghreb soient inconvertibles fait disparaître le risque de changes des co-échangistes maghrébins et empêche la fuite des capitaux hors Maghreb.

La difficulté de se procurer des devises impacte les importations. Les réserves de change au Maroc ne couvrent que 5,5 mois d'importation. C'était 3 à 4 mois en Algérie après la chute des cours des hydrocarbures en Algérie.

Pour la Tunisie, d'après Mustapha Kamel Nabli, Gouverneur de la Banque Centrale au cours des trois premiers mois 2011, la réduction des réserves de change de deux milliards de dinars a agit négativement sur la production industrielle (-13 %), les intentions d'investissement dans l'industrie (-36 %), les importations des équipements (-12 %),

Grâce à la monnaie commune maghrébine, les opérateurs économiques et financiers maghrébins pourront exporter, importer, investir au sein de la CEM, sans utiliser de devises. Les voyageurs maghrébins pourront utiliser cette monnaie et circuler librement sur le territoire de celle-ci. Un institut monétaire maghrébin se chargera d'opérer les compensations entre les flux monétaires chaque année. Le solde négatif (ou positif) au niveau d'un pays doit être réglé en devises à l'autre pays créancier (ou débiteur) ou reporté, d'un commun accord l'année suivante. Mais il est possible de faire une consolidation des comptes, en agrégeant les besoins et les excédents de devises à l'échelle des cinq Etats de la CEM. Ce mécanisme a existé entre les pays de l'est européen sous le nom de Barter (compensation).

Les co-échangistes maghrébins doivent faire face à l'obstacle du financement du commerce intra-maghrébin car les banques maghrébines acceptent rarement les lettres de confirmation des accréditifs entre elles. Ce sont les banques maghrébines qui jouent le rôle d'arbitre avec un coût financier substantiel et des retards dans les règlements.

La Banque maghrébine pour l'investissement et le commerce extérieur (BMICE), créée en 1992, dont les banques centrales des cinq pays de l'UMA sont actionnaires devait entrer en opération en septembre 2010. Il convient d'augmenter ses fonds propres.

Il y a déjà eu des instruments communs de paiements dans l'histoire récente de l'humanité. Citons comme premier exemple le rouble, même s'il s'agit d'un contexte particulier marqué par la coexistence d'économies fortement centralisées sous la houlette d'un empire dominant l'URSS. Il y a eu aussi la monnaie commune scandinave (C.SARI, 2011). Le Canada, dont le principal partenaire commercial est son voisin du sud (80% des échanges commerciaux), cherche à unifier son système monétaire avec ce dernier. Une monnaie unique entre ce pays et les Etats-Unis renforcerait leurs liens économiques tout en supprimant les coûts de transactions liés aux risques de change.

Le Dinhram sera beaucoup plus opérationnel et fluidifiera davantage les échanges commerciaux et les investissements que le régime du barter qui suppose une coïncidence, à moment donné, de l'offre et de la demande des biens échangeables.

Je préconise d'appeler la nouvelle monnaie commune qui deviendra unique, à plus long terme, le DINRHAM. C'est la fusion du dinar et du dirham en un seul mot. Le dinar est utilisé par 3 pays du Maghreb ; l'Algérie, la Lybie et la Tunisie. La monnaie marocaine étant le dirham. Dans l'histoire de l'Afrique du Nord, les deux monnaies ont été utilisées alternativement selon les périodes. Actuellement dans le langage courant il n'est pas rare d'entendre un Algérien demander ou proposer des dirhams non pas en référence à la monnaie marocaine mais suivant une expression qui est solidement ancrée depuis des siècles. Les Marocains parlent de Dinar lorsqu'ils désignent le fortuné qui disposent de beaucoup d'argent. Et le dinar a été utilisé par le Maroc pendant une période de l'histoire de la région.

L'avantage de cette proposition est de faciliter les échanges de biens et de services ainsi que des investissements intra maghrébins.

Les pays qui acceptent de former une communauté économique cherchent à étendre leur marché et créer un espace optimal pour les opérateurs économiques locaux et les investisseurs étrangers. Les économies qui se sont développées de façon accélérée sont celles disposant d'un vaste territoire avec une population dépassant les 60 millions d'habitants. Les pays de taille moyenne ou petite peuvent connaître une croissance forte, dès lors qu'ils se trouvent géographiquement associés à un environnement dynamique.

Les marchés maghrébins, à l'heure actuelle, sont exigus et ont besoin de créer des synergies et des complémentarités de rechercher des économies d'échelle, afin de réduire les dépendances vis-à-vis des économies dominantes et d'accroitre le pouvoir de négociation dans les relations internationales. Les crises financières et économiques à répétition ces dernières années, constituent une menace sérieuse au devenir des peuples de notre planète. Cela pourrait être une alerte salutaire, incitant les dirigeants maghrébins à repenser leurs relations de voisinage dans le sens d'une plus grande solidarité et moins de raidissements permanents et de tensions inutiles. L'intensification de la coopération économique entre l'Algérie et le Maroc depuis 2011 est une première étape intéressante qui préparera l'intégration économique. Les partenaires se contentent d'unir leurs efforts en vue de réaliser une opération particulière : les objectifs sont limités, précis, concrets. Les dossiers en cours portent sur l'agriculture, le gaz, l'eau, la culture et pourquoi pas demain la production d'engrais grâce à la mise en symbiose des phosphates maghrébins et les hydrocarbures algériens? Des avancées sont possibles immédiatement dans les domaines bancaire, industriel, portuaire, etc.

Le Maghreb doit combiner l'intégration par le marché (caractéristiques des expériences des pays de l'Ouest) et l'intégration par la production (dominante dans les ex-pays socialistes). L'intégration économique par le marché recherche comme objectif central la réalisation d'un marché unique par les pays membres qui restent autonomes dans le domaine de la production. Toutes les entraves à la libre circulation des marchandises entre les pays membres doivent être supprimées. Il y a bien évidemment des degrés divers d'intégration des marchés : l'intégration la moins élaborée est la zone de préférences douanières, la plus élaborée est l'Union économique qui est caractérisée par la libre circulation des marchandises, la libre circulation des facteurs et par l'Union monétaire. Entre les deux se trouvent la zone de libre-échange, l'Union douanière et le marché commun.

## De la monnaie commune maghrébine

Au cours de la première, une monnaie commune est instaurée, en tant que celle-ci est mesure des valeurs, moyen de paiements et réserves de valeur à l'instar de l'ECU, mais beaucoup plus usité que cet instrument monétaire européen ne le fut pour des raisons politiques et d'hégémonie du deutschmark. A ce stade, la banque centrale maghrébine est davantage une chambre de compensation et de règlements des paiements inter maghrébins. L'objectif est d'intensifier les échanges commerciaux et la circulation des capitaux et des personnes sans passer par les devises.

La coopération monétaire prendrait la forme d'accords de compensation et de paiements bilatéraux ou multilatéraux avec comme objectif de parvenir à une convertibilité limitée, à l'espace maghrébin, de la monnaie. Il n'y a pas de contrôle des changes sur la monnaie commune ou sur les transactions de capitaux. En fin d'exercice les déficits (ou excédents) entre les Etats sont soldés de façon consolidée ou reportée d'un commun accord. Sinon cela reviendrait à du crédit gratuit.

La monnaie unique intervient dans une deuxième étape, après 10 à 15 ans, en fonction du rythme des réformes structurelles et la réalisation des mécanismes de convergences des économies maghrébines. Mais la décision finale sera politique.

L'intégration monétaire impose un transfert de certaines prérogatives des autorités nationales vers les autorités maghrébines et une harmonisation des politiques de taux de change. Cela signifie une coordination des politiques monétaires nationales.

## LE DINRHAM N'A PAS BESOIN D'ETRE CONVERTIBLE

Les convergences économiques et monétaires imposent une transparence des données statistiques Les données budgétaires et d'endettement peuvent être insincères. L'Union Européenne l'a apprise à ses dépens en découvrant que la Grèce a dissimulé l'étendue de sa dette en 2010 avec la complicité de grandes banques internationales. Ce qui a déclenché un mini krach boursier mondial en avril/mai 2010 et en 2011.

Nous avons évoqué à plusieurs reprises les incohérences des données fournies par les organismes publics. Il sera nécessaire de disposer d'un centre maghrébin d'études et de prospectives qui donne des indications sur les principaux agrégats et se charge des modélisations économétriques afin de faire des prévisions objectives. Je proposerai de faire participer les citoyens à l'élaboration de certains indicateurs comme le taux d'inflation, le niveau des salaires, le taux de chômage...Il suffit de faire remonter l'information sur les prix pratiqués dans les quartiers et vérifier leur concordance. Les données sont faussées par le poids de l'informel dans les pays du Maghreb. Les estimations vont de 40 à 70% des emplois et 20 à 50% du chiffre d'affaires.

Le processus d'intégration monétaire maghrébine

Les perturbations financières qui ont agité l'été 2011 les bourses européennes ont mis à nu le hiatus entre une monnaie unique et des politiques économiques, fiscales et budgétaires divergentes voire concurrentielles. La Chancelière allemande Angela Merkel et le Président français Nicolas Sarkozy ont proposé le 16 août 2011 à l'Union Européenne la constitution d'un gouvernement économique européen. L'euro a été créé avant l'aboutissement des convergences économiques et d'une plus grande intégration économique. La politique monétaire est unifiée mais les politiques budgétaires sont nationales.

Ma proposition d'une monnaie commune, se veut plus pragmatique et plus adaptée aux conditions socio- économiques et géostratégiques du Maghreb. Elle vise à faire passer les échanges intra-maghrébins de 2 à 40%.

Le passage à une monnaie commune peut se faire très rapidement. Par contre, l'instauration de la monnaie unique n'interviendra qu'au bout de 10 à 20 ans. Cela implique un transfert de compétences en matière de politique monétaire et une accélération des processus d'intégrations économiques

Les pays du Maghreb doivent moderniser et harmoniser leurs outils statistiques, les rendre transparents et fiables. Atteindre une union monétaire totale avec une monnaie unique, est conditionnée par la mise en place de politiques de coopérations mutuellement avantageuses.

La création d'une zone économique sera de nature à impulser des réformes structurelles et à attirer des investissements étrangers productifs.

Il convient d'être sélectif quant à l'accueil des capitaux étrangers en privilégiant l'apport technologique et le Know How facteurs de création d'emplois dans les secteurs de substitutions aux importations et ceux permettant la réexportation.

Les pays disposant de réserves de change en abondance comme l'Algérie et la Libye devraient placer leurs ressources financières dans des investissements productifs de long terme dans la région. Les crises sur les marchés financiers à répétition créent une incertitude sur la valeur de leurs placements (les dernières en date 2008 et 2011).

En ne proposant pas d'instaurer d'emblée une monnaie unique mais plutôt une monnaie commune maghrébine, je tiens compte des spécificités historiques, culturelles et du niveau de développement des entités maghrébines. L'objectif est double favoriser les échanges de biens, de services et de capitaux afin d'aller plus loin dans l'intégration économique et monétaire et réaliser les convergences économiques.

Calquer le modèle maghrébin sur le modèle européen relève de la paresse et d'un sentiment d'infériorité intellectuelle. Tirant le bilan des dysfonctionnements de l'Union européenne, nous sommes à même de produire un schéma plus viable et progressif.

Le statut des monnaies est totalement différent. Les monnaies européennes étaient convertibles ; leurs valeurs respectives furent fixées par la loi de l'offre et de la demande sur les marchés des changes.

Le franc français et le deutschemark furent des monnaies convertibles contrairement aux monnaies maghrébines qui sont inconvertibles.

Les marchés financiers européens sont interconnectés à ceux des Etats-Unis. Chaque décision jugée défavorable par les intervenants sur un marché fera déplacer les capitaux en faveur de l'autre marché. Les liaisons sont tellement fortes, que toute réforme en Europe a une portée nulle ou négative si elle n'est pas appliquée aux Etats-Unis. J'ai toujours défendu l'idée que Wall Street est make pricer ; c'est une place leader, que les bourses mondiales suivent scrupuleusement.

La volatilité des capitaux et toutes les formes de spéculations sur les marchés financiers sont quasi inexistantes au Maghreb.

Les bourses de Casablanca et de Tunis ne sont pas sont pas insensibles aux mouvements des bourses états-uniennes.

La nécessité de moderniser les places financières et les systèmes bancaires des pays de la CEM pourra se faire sans verser dans le monétarisme et les tendances libérales qui favorisent la spéculation. Il n'est pas souhaitable de voir arriver sur les places de Casablanca, Alger, Tripoli, Nouakchott ou Tunis des hedges funds utilisant des techniques d'achat d'actions à crédit (vente à découvert), de carry Trade, de private equity funds ; de capital investissement, de trading book et de banquing book (respectivement portefeuille de négociation lié aux activités de marché, portefeuille d'investissement lié aux activités bancaire).

Les réformes profondes et l'utilisation des techniques les plus modernes, afin de mobiliser l'épargne et les financements en faveur de l'investissement productif devront se faire en mettant en place tous les mécanismes de régulation qui auraient pu faire éviter les crises de 2008 et 2011. La critique de la dérégulation des marchés internationaux à l'origine de celle-ci ne doit pas être le prétexte à l'inertie et au conservatisme dans le domaine bancaire et financier dans les pays émergents. Compte tenu de leur modeste taille, ces derniers n'ont pas à craindre un mouvement spéculatif déstabilisant. Comme je l'ai souligné dans une conférence à Alger, sur la crise financière mondiale et son impact sur l'Algérie en janvier 2009 et qui a été reprise largement par la presse algérienne, les déclarations officielles du gouvernement se félicitant de la déconnexion du système bancaire algérien du système financier international et du peu d'impact sur l'économie nationale peut cacher une volonté de gel des réformes. Le président de la République a rectifié le tir en appelant à plus de vigilance et à la nécessité de poursuivre les mesures de redressement et de réformes.

Le parachèvement de la CEM imposera des convergences réelles de productivité et de salaires ainsi qu'une mobilité et une flexibilité du travail.

Les contradicteurs des zones monétaires prétendent que l'unification des politiques monétaires empêche les Etats de dévaluer leur monnaie afin que les produits nationaux gagnent en compétitivité

La dévaluation comme variable d'ajustement disparaît avec l'instauration de la monnaie unique, ce qui priverait les Etats d'un moyen de relancer les exportations et de réduire les importations. Dans le cas d'une monnaie inconvertible et compte tenu du fait que les exportations sont libellées en devise forte, la relance des exportations dans le cas algérien est illusoire d'autant plus que l'Algérie est mono exportateur. Derrière la décision de dévaluer il est escomptée une réduction drastique des importations (par le biais d'une hausse des prix). Mais cela pouvait s'obtenir par d'autres moyens comme la suppression des crédits à la consommation et/ou la révision des taxes et tarifs douaniers.

Camille SARI